



Les Services de l'Etat en Dordogne  
Direction départementale des territoires



## VALLEE DE LA VEZERE

### EXTRAIT CARTOGRAPHIQUE

#### du Plan de Prévention du Risque Inondation (Révision approuvée par arrêté préfectoral le 20 décembre 2000)

#### COMMUNE DU BUGUE

Echelle 1 : 15 000

Attention, il s'agit d'une cartographie informative.  
Pour tout renseignement officiel et précis, consulter  
le PPR disponible en mairie, préfecture et sous préfecture.

-  **ZONE ROUGE** : secteurs exposés à un risque fort.  
par principe inconstructible pour les constructions neuves.
-  **ZONE BLEUE** : secteurs où l'intensité du risque est moyenne.  
constructible sous certaines conditions.
-  **ZONE BLANCHE** : non représentée, car très faible probabilité des risques.  
aucune mesure de prévention.

